UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR

UFR SJEPG
Sciences juridiques économiques politiques et de gestion

Diplôme universitaire

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET CYBERSÉCURITÉ

OBJECTIFS

Former des professionnels ou futurs professionnels à la réglementation et aux bonnes pratiques en matière de protection des actifs des entreprises et de cybersécurité.
La cybersécurité des entreprises est un défi majeur pour notre pays. Depuis un an, le nombre de cyber-attaques a quadruplé en France. Les PME et PMI, de plus en plus dépendantes des systèmes informatiques, sont extrêmement vulnérables aux intrusions, aux attaques, aux erreurs humaines et aux accidents affectant leurs données. Les cybercriminels sont désormais très organisés.
Au-delà des aspects techniques, la cybersécurité des entreprises pose des problèmes d'ordre juridique et éthique, liés aux modalités de sécurisation juridique de leurs actifs immatériels (confidentialité, protection des secrets d'affaires) et à leurs obligations en termes de sécurisation des systèmes (obligations liées à la protection des données personnelles, réglementations propres à certains opérateurs) et d'assurances (assurances cyber).

PUBLIC CONCERNÉ

Le DU est destiné :

- Aux professionnels du droit.
- Aux responsables et administrateurs d'entreprises, notamment de haute technologie.
- Aux personnes exerçant des activités de conseil aux entreprises.
- Aux personnels des forces de sécurité.
- Aux étudiants en formation initiale titulaires d'un master 1 en droit (hors droit du numérique), selon le projet professionnel.

CONDITIONS D'ACCÈS

Les prérequis sont : une formation juridique de base ou acquis professionnels dans le domaine du droit ou de la sécurité.
Diplôme : Licence de droit exigée ou expérience professionnelle équivalente pour renforcer ses connaissances (VA possible).

L'admission a lieu sur dossier de candidature.

COMPÉTENCES ACQUISES

A l'issue de l'année de la formation, les étudiants seront capables :

- D'appréhender de manière complète le patrimoine immatériel de l'entreprise.
- De maitriser les techniques, notamment juridiques (contrat , propriété intellectuelle, confidentialité) permettant de le protéger.
- De maitriser les pratiques et normes en matière de protection des systèmes d'information
- De mettre en place les mécanismes de gestion de crise en cas d'incident au sein de l'entreprise
- De déterminer , en lien avec les conseils juridiques, les procédures judiciaires à appliquer.
- De déterminer le choix d'une assurance cyber et de maitriser la gestion des incidents au regards des polices souscrites.
- Et de dialoguer efficacement avec les responsables des systèmes d'information sur les questions de sécurité informatique.

ORGANISATION DE LA FORMATION

89 heures sur 10 à 15 semaines.

Cours essentiellement en ligne le vendredi après-midi et le samedi matin, ainsi qu'un soir par semaine à titre exceptionnel. Cours en présentiel une fois par mois. Premier cours et examens exclusivement en présentiel.

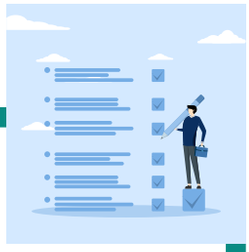

PROGRAMME

- Cadre technique et juridique général
- Attaques et risques cyber
- Obligations de sécurisation
- Pratique des normes PCA PRA Cybersécurité
- Contrats
- Assurance cyber
- Intelligence économique
- Procédures

Responsables de la formation

Mme Mayeur-Carpentier et M. Lang

Coût de la formation

Coût pédagogique 1748€ + frais d'inscription

Dossier de candidature

Le dossier de candidature peut être retiré auprès du service formation continue de l'UFR ou téléchargé sur le site de l'UFR SJEPG (http://sjepg.univ-fcomte.fr/)

Contacts

Secrétariat administratif :
sjepg-formationcontinue@univ-fcomte.fr
03 81 66 66 39 / 03 81 66 67 45

Gestion financière :
sefocal@univ-fcomte.fr
03 81 66 61 21

UFR SJEPG - 45D Avenue de l'Observatoire - 25030 Besançon Cedex